

## **RDC-Coronavirus : le secteur informel s'implique dans la lutte en signant la charte d'engagement.**

**radiokapi.net le 23/04/2021**

L'Organisation internationale du travail (OIT) a initié mercredi 21 avril à Kinshasa, la signature de la charte de prévention contre le COVID-19 sur le lieu du travail dans le secteur informel. Parmi les signataires de ce document, se trouvent le gouvernement central, le gouvernement provincial de Kinshasa, représenté par le ministre provincial des finances et économie; des syndicats des travailleurs et des chefs d'entreprises.

Selon l'OIT, les signataires de cette charte ont pris l'engagement d'identifier des mesures à mettre en œuvre pour que le secteur informel ne subisse plus l'impact négatif lié au Coronavirus.

La directrice du bureau pays de l'OIT, Aminata Maiga, affirme que les acteurs de ce secteur qui représentent une grande partie des travailleurs dans les pays africains doivent être impliqués dans la lutte contre la COVID-19.

De son côté, Jean Ngoyi Mvunzi, ministre provincial de Kinshasa en charge des finances et de l'Economie, appelle les travailleurs de la capitale, surtout les commerçants, à respecter les gestes barrières dans le but de barrer la route à cette pandémie dans les milieux de travail tels que les marchés.

L'OIT précise qu'après la cérémonie de la signature, cette charte sera largement vulgarisée. Le but poursuivi est de sensibiliser employeurs et travailleurs du secteur informel en vue de protéger leurs activités, leurs emplois et sauver leurs vies face à cette pandémie aux conséquences sanitaires et socio-économiques néfastes.